

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 octobre à 12h00, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 04 septembre, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Animation du programme LEADER 2025

Référence : Dbur 2025.5

Membres en exercice : 13

Membres présents : 7

Voix délibératives : 7

Membres présents : Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Christian PUECH, Myriam VIGROUX, J-Claude CLERGUE,

Membres excusés : Didier SOMEN, J-Marc BALARAN, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, Sylvie GRAVIER, Marie-Claude ROLLAND,

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Julia BOSCARDIN, Antoine BOUTONNE, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT, François HAMARD, Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Vu la délibération du Comité Syndical du 09 septembre 2020, qui donne délégation au bureau pour les demandes de financement, sur les dossiers du Syndicat, au titre des Fonds Européens, de l'Etat, de la Région et du Département, ou de tout autre organisme d'intérêt public,

Vu la convention LEADER 2023-2027 signée entre le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides (GAL), la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée (autorité de gestion régionale) en date du 21/05/2024,

Vu le formulaire de demande Leader au titre de l'opération « Animation du programme LEADER 2025 »,

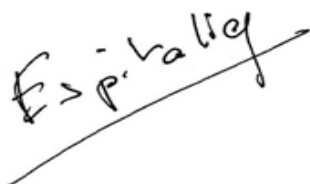
Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le contenu de l'opération « Animation du programme LEADER 2025 » pour un montant prévisionnel de 92 734.68 €
- approuve le plan de financement suivant :
 - Autofinancement : 18 546.94 €
 - FEADER (Leader) : 74 187.74 €
- sollicite le concours du FEADER au titre du programme LEADER à hauteur de **74 187.74 €**
- mandate le Président pour signer le formulaire de demande Leader, pour inscription au prochain Comité de Programmation.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Le Président,
J-Luc ESPITALIER**



**Le secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER**

